

(actualités)

ÉCOLES : MODERNISATION DES MOYENS NUMÉRIQUES



Pour la commune, la généralisation du numérique éducatif est un excellent outil contre l'échec scolaire, à condition bien sûr de venir en complément d'un enseignement plus traditionnel. C'est pourquoi la municipalité met en place **deux actions phares dans ses écoles** : l'installation de **classes mobiles**, et pour l'avenir **un projet de vidéoprojecteurs interactifs**. Avec un double objectif : moderniser les outils pédagogiques mis à disposition dans les écoles, tout en préservant le rapport aux livres et à l'écriture pour les plus jeunes.

Des classes mobiles dans les écoles élémentaires

Depuis 2019, la municipalité équipe ainsi **progressivement ses dix écoles élémentaires en classes mobiles**, avec notamment des tablettes installées sur des chariots ou dans des valises pour les enfants et enseignants. Ce qui permet à la fois de déplacer le matériel dans les classes et de libérer les anciennes salles d'informatique... Plusieurs écoles ont déjà été câblées - pour un meilleur accès Internet - et équipées : Henri Wallon, Paul Langevin, Olivier Paulat et Pyramides. Les écoles des Deux Parcs et de Lucien Dauzié devraient en être dotées d'ici la fin de l'année 2021, le déploiement sur Picasso, Le Nesles, le Lizard et Joliot Curie étant quant à lui prévu en 2022...

Un plan d'investissement pour des vidéoprojecteurs interactifs

Mais l'action de la commune ne s'arrête pas là, puisqu'elle a répondu en février 2021 à un appel à projets lancé par l'Etat, destiné à favoriser la continuité éducative par un socle numérique dans les écoles élémentaires. Le projet de la ville ? **Equiper les classes du cycle 3 (CM1/CM2) en vidéoprojecteurs interactifs** afin de préparer les élèves au passage au collège.

Malgré une proposition argumentée qui réunissait plusieurs critères de sélection, le projet porté par la ville n'a pas été retenu. Bien que surprise et déçue par cette décision - non motivée à ce jour par l'Éducation nationale -, **la municipalité souhaite toutefois maintenir cette orientation qu'elle juge importante**. Malgré l'absence d'aides de l'État, elle proposera donc un plan pluriannuel d'investissement lors du budget 2022 afin d'équiper ses écoles de ces vidéoprojecteurs interactifs.

Parce que l'égalité des chances commence par une égalité d'accès aux ressources pédagogiques...

Informations :

Service municipal Éducation, 01 64 73 46 42

UNE VILLE TOUJOURS AMIE DES ENFANTS

En octobre dernier, Champs-sur-Marne s'est vue de nouveau décerner le titre « Ville amie des enfants » par la commission d'attribution d'UNICEF France pour la période 2020-2026.

Une belle reconnaissance pour les valeurs, les projets et l'ensemble des bonnes pratiques en faveur de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant portés depuis des années par la municipalité, ses élus et ses agents...

Durant ces prochaines années, la commune s'engagera ainsi toujours plus en faveur de la protection, du respect et de l'épanouissement des enfants champésiens. Parce que chaque enfant est un citoyen de demain !



ENCORE PLUS DE SPORT EN LIBRE ACCES



La municipalité a toujours souhaité permettre au plus grand nombre un accès gratuit au sport.

Après la mise en place - et pour certains la rénovation récente - des terrains de proximité de basket et de futsal, ainsi que des Body boomers (agrès d'exercice en plein air), la commune complète son action avec deux nouveaux projets :

- **une aire de fitness plurigénérationnelle** va être installée d'ici début 2022 sur le terrain d'évolution sportive de La Garenne, pour une pratique familiale. Les agrès prévus - steps et cube multifaces - vont s'adresser aux parents et grands-parents, qui pourront réaliser divers exercices de fitness tout en surveillant leurs enfants sur l'aire de jeux.
- **une aire de street workout** va également être implantée courant 2022 rue des Marguerites entre le groupe scolaire Olivier Paulat et le terrain de pétanque. Un projet davantage axé sur la musculation, avec notamment des appareils de tractions, pour une pratique plus soutenue s'adressant aux jeunes et aux Campésiens les plus sportifs...

Chaque habitant pourra ainsi inventer sa propre pratique sportive, tout en liberté !

Informations : Services techniques municipaux, 01 64 73 48 88 - Service municipal des Sports, 01 64 73 48 55

DANSEURS EN RÉSIDENCE



Faire de la salle Jacques Brel un lieu culturel vivant, **développer les résidences d'artistes en échange de spectacles** est une priorité de la commune en matière de développement culturel. Rien d'étonnant donc à ce qu'elle ait accueilli durant deux semaines en résidence le danseur et chorégraphe de street dance Bruce Ykanji, ancien Campésien fondateur de la célèbre école de street dance « Juste Debout School ».

Aux côtés de Bruce, huit danseurs et chorégraphes ont ainsi pu bénéficier de moyens techniques et humains pour travailler **leur nouveau spectacle META**, tout d'abord à la Maison Pour Tous Victor Jara du 2 au 6 novembre, puis à la salle Jacques Brel du 10 au 15 novembre 2021.

Pour Bruce Ykanji, revenir dans cette salle Jacques Brel, 28 ans après avoir fait sur scène ses premiers pas d'artiste lors d'un concert de rap en 1993, a une vraie valeur symbolique. C'est en effet pour lui une manière de transmettre à son tour le flambeau aux jeunes générations, et plus particulièrement à ses élèves de troisième année qui ont trouvé là un lieu superbe où exprimer librement leur créativité et leur personnalité... Le chorégraphe tient d'ailleurs à remercier chaleureusement la municipalité pour son accueil et sa réactivité.

Souhaitons longue vie au spectacle META, présenté pour la première fois aux Campésiens le 16 novembre 2021 !

Informations : service culturel municipal, 01 64 73 49 00

FETE D'HALLOWEEN DANS LE QUARTIER DU NESLES/BORDS DE MARNE

Lors de l'atelier citoyen du 2 octobre 2021, les habitants correspondants du quartier du Nesles et des Bords de Marne avaient fait la proposition d'organiser un après-midi convivial pour fêter Halloween et retrouver l'esprit de « fête des voisins » oublié ces derniers mois du fait des restrictions sanitaires. Une initiative qui a pu se concrétiser grâce au soutien de la municipalité !

Pilotée par Foster Abu, conseiller municipal délégué du quartier, la fête s'est ainsi déroulée le 31 octobre dans la salle Jean Hallais, avec un goûter participatif en lien avec la thématique d'Halloween.

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, des ateliers ont également été organisés, tous animés par des habitants volontaires : stands de maquillage, jeux type kermesse, photos souvenirs avec une sorcière, danses et chorégraphies collectives...

La fête a été un succès, la bonne humeur générale avec la présence de 80 adultes et enfants, presque tous déguisés ou porteurs d'un accessoire. Un très bon moment convivial et festif donc, qui a donné aux habitants l'envie d'organiser très vite une nouvelle fête !

Informations : service municipal Citoyenneté, 01 64 73 48 53



(travaux)

GÉOTHERMIE : C'EST PARTI !



Mettre en place une écologie positive, bénéfique à la fois pour les habitants et la planète, était un engagement important de la municipalité. Le projet de géothermie GéoMarne, porté par la Communauté d'Agglomération de Paris - Vallée de la Marne et exploité par ENGIE Solutions, représente un grand pas vers une transition écologique réussie...

L'inauguration de la centrale ayant eu lieu à la Cité Descartes le 19 octobre dernier, les Campésiens peuvent d'ores et déjà bénéficier d'un réseau de chaleur urbain à faible impact environnemental, alimenté à 82% par la géothermie, avec une capacité de 10 000 équivalents-logements répartis sur 10 quartiers de Champs-sur-Marne et Noisiel.

Quels avantages pour les habitants ?

Ils peuvent désormais profiter d'une énergie locale, renouvelable et surtout bon marché pour leur chauffage et eau chaude sanitaire. Tout cela sans chaudières ni stocks de combustibles ! Des économies substantielles et une meilleure qualité de vie pour les Campésiens, donc...

Quand vont-ils pouvoir en bénéficier ?

Si les premiers abonnés peuvent d'ores et déjà bénéficier de cette géothermie depuis le 13 octobre 2021, la mise en place se poursuit progressivement, au fur et à mesure des abonnements au nouveau réseau.

Tout le monde est-il concerné ?

Comme tout réseau souterrain, le réseau de géothermie nécessite d'importants travaux de raccordement, seuls peuvent donc y prétendre - pour le moment - les logements collectifs, immeubles de bureaux et bâtiments municipaux situés dans les quartiers concernés, ainsi que le futur centre aquatique intercommunal. Ce qui touche déjà de nombreux habitants...

Qu'en est-il des bâtiments municipaux ?

Durant la première phase de déploiement sont concernés le groupe scolaire du Nesles, les écoles Henri Wallon et la Faisanderie (ainsi que la crèche), les gymnases Descartes et Nesles et la Maison des Enfants. D'autres équipements municipaux seront bien sûr raccordés dans les mois à venir...

A savoir : certains réglages peuvent être nécessaires sur les nouvelles installations de chauffage, pas d'inquiétude donc en cas de variation ponctuelle de température...

Plus d'informations : rezomee.fr/reseau-chaleur-champs-noisiel.

Le réseau de chaleur GéoMarne est également disponible sur l'application mobile « Rezomee ». A vos smartphones et tablettes !

Journée internationale des BELLE JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Droits
de
l'enfant

Le 20 novembre à la salle Jacques Brel, la ville a tenu à fêter une nouvelle fois la Journée des droits de l'enfant afin de valoriser l'action des acteurs de l'enfance, qui s'investissent tout au long de l'année pour le bien-être et l'épanouissement des petits Campésiens. Les familles sont venues nombreuses participer aux animations autour des thèmes de la Santé et de l'Éducation. Un grand bravo à tous les enfants, agents municipaux, associations et partenaires qui ont œuvré à l'animation et à la richesse de cette journée !



(citoyenneté)



Succès pour les deux premiers ateliers thématiques mis en place par la commune en partenariat avec le Sietrem afin de sensibiliser les Campésiens aux écogestes, à la réduction des déchets et au respect de l'environnement.

Mercredi 20 octobre avait lieu au LCR Edouard Branly un atelier sur la nocivité des produits ménagers, où petits et grands ont pu apprendre à fabriquer de la lessive et des peintures naturelles.



Mercredi 24 novembre se sont également déroulés au LCR des Deux Parcs des ateliers contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Des conseils et astuces anti-gaspi ont ainsi été donnés par les agents du SIETREM, avant un atelier cuisine animé par les agents du service municipal Citoyenneté.



Prochain atelier mercredi 15 décembre 2021 : atelier « zéro déchet » - Fabrication de cosmétiques à base de produits naturels et sans emballage.

De 17h30 à 19h

Local 4 allée Georges Braque

Gratuit - sur inscription

PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE



Informations/inscriptions :
service municipal Citoyenneté,
01 64 73 48 53

(actualités)

COUVERTURE SANTÉ POUR LES CAMPÉSIENS

Le saviez-vous ? Désireuse de permettre à tous un meilleur accès aux soins, la commune propose à ses habitants de bénéficier de **contrats santé mutualistes** à prix avantageux grâce à une convention signée avec « Ma Commune Ma Santé ». Un dispositif géré par l'association **ACTIOM** (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), dont le but est de défendre les intérêts de ses adhérents face aux assureurs et mutuelles... « **Ma Commune Ma Santé** » n'est pas une mutuelle, mais un service qui vous permettra de trouver la couverture santé la plus adaptée en fonction de votre profil et de vos habitudes de santé. N'intervenant pas en renfort d'une mutuelle entreprise obligatoire, elle s'adresse exclusivement à ceux qui n'ont pas de couverture santé ou souhaitent en changer.

La démarche est simple et s'effectue en toute liberté : il vous suffit de prendre rendez-vous avec un conseiller, qui identifiera avec vous vos besoins en termes de santé : âge, nombre d'enfants, port de lunettes, consommation de médicaments non remboursés, visites fréquentes ou non chez le dentiste... Une ou plusieurs offres de garanties pourront ensuite vous être faites, qui vous permettront de décider si vous souhaitez prendre une couverture santé chez l'un des différents assureurs partenaires du dispositif. Sans aucune obligation de votre part !

Bon à savoir : grâce à la loi du 14 juillet 2019, dite loi sur la résiliation infra-annuelle (RIA), vous pouvez désormais résilier votre contrat santé quand vous le voulez au bout d'un an. Inutile donc d'attendre la date anniversaire pour prendre rendez-vous...

Informations et prises de rendez-vous : service municipal Solidarité, 01 64 73 48 30

NUMÉROS UTILES

Bronchiolites : un centre d'appels dédié

Votre enfant souffre de bronchiolite et vous ne savez pas vers qui vous tourner ? Vous pouvez appeler jusqu'au 23 janvier 2022 le **centre d'appels du Réseau Bronchiolite d'Ile de France**.

Des standardistes spécialisées pourront vous communiquer toutes les informations nécessaires à une **prise en charge rapide de votre nourrisson** par des médecins, pédiatres et masseurs kinésithérapeutes.

- **Médecins disponibles** 7j/7 de 9h à 23h : **0820 800 880**
- **Kinésithérapeutes disponibles** (samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h) : **0820 820 603**

Standard ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h.

Les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Plus d'informations : www.reseau-bronchio.org

Vaccination : numéro national pour les plus de 80 ans

Un numéro vert national a été mis en place pour aider les personnes de 80 ans et plus à se faire vacciner : **0800 730 957**

Le **service municipal Solidarité** continue également d'accompagner les seniors campésiens dans leurs prises de rendez-vous, n'hésitez pas à les contacter : **01 64 73 48 30**



(solidarité)

ÉPICERIE SOLIDAIRE :

PREMIERE COLLECTE LE 11 DÉCEMBRE

Soutenue par la commune plus que jamais soucieuse d'aider les étudiants et jeunes Campésiens précaires, l'Épicerie solidaire campésienne se prépare à ouvrir ses portes en janvier 2022.

Mais pour ouvrir, il faut bien sûr des stocks...

C'est pourquoi l'association, qui va également recevoir des dons des grandes enseignes du territoire, organise une première collecte à l'entrée du supermarché Carrefour le samedi 11 décembre 2021.

Vous voulez aider nos jeunes et étudiants ?

Vous pouvez déposer toute la journée auprès des bénévoles des produits alimentaires secs (pâtes, riz, lait, huile et vinaigre, boîtes de conserve, confitures, gâteaux secs...) et/ou d'hygiène (gels douche, shampoings, dentifrice, protections périodiques...). Pas de produits frais en revanche qui ne pourront être conservés. L'association compte sur votre générosité !

Le 11 décembre 2021 aux horaires d'ouverture du magasin (8h30-20h30).

Centre Commercial Carrefour
avenue des Pyramides
Champs-sur-Marne

Contact :

epicerie.campesienne@gmail.com



(don du sang)

Affaiblies par la crise sanitaire, les réserves de sang baissent dangereusement et ce sont les malades qui en pâtissent !

Vous voulez sauver une vie ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour la nouvelle collecte mobile le mercredi 8 décembre 2021 de 15h à 20h à la salle Jean Effel, allée Pascal Dulphy. Les malades comptent sur vous !

Sur rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE



PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE



LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE 13 DÉCEMBRE 2021, À 18H30 EN L'HÔTEL DE VILLE. ORDRE DU JOUR CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA VILLE, RUBRIQUE « CONSEIL MUNICIPAL ».

Champs-sur-Marne magazine LA LETTRE 37 / Novembre 2021 - Directeur de la publication : Maud Tallet

Rédaction/Conception/Photos : Service Municipal Communication - Collection privée - AdobeStock

Impression : Imprimerie R RAS - 6, avenue des tissonvilliers - 95400 Villiers Le Bel

Distribution : Le Diffuseur

Service Communication Tél. 01 64 73 48 38 - Mail : communication@ville-champssurmarne.fr

www.ville-champssurmarne.fr

